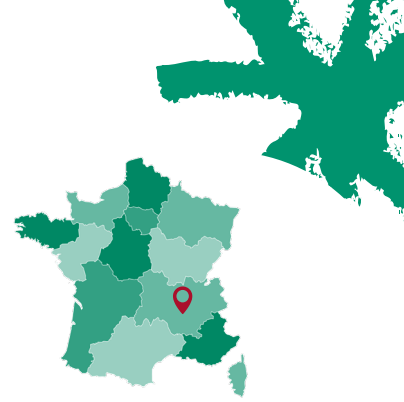




Pilat



Des actions sur l'alimentation mais pas de projet coordonné actuellement. Des métropoles alentours qui démarrent sur le sujet.



© PNRP

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1974
- Superficie du PNR : 70 000 hectares
- N° de communes : 48
- N° d'habitants : 56 000
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements concernés : Loire et Rhône
- Type de territoire : massif de moyenne montagne pour la partie sèche (versants rhodaniens), haut plateaux pour la partie humide avec plateaux et terrains pentus
- Villes portes: 17 dont Saint-Étienne, Annonay, Vienne, Givors, Firminy



INTRODUCTION

Le Parc naturel régional du Pilat se trouve actuellement dans une situation de veille puisque la question de l'alimentation n'est pas inscrite dans les objectifs de la charte à horizon 2025, date à laquelle elle se terminera. Ainsi, même si les initiatives et réflexions dans le domaine de l'alimentation sont nombreuses, elles ne sont pas coordonnées et un manque de stratégie globale se fait ressentir. Le Parc n'est pas porteur de projet de PAT.

Le Parc est caractérisé par une relative diversité de productions avec une spécialisation notable sur l'élevage laitier bovin et caprin, le vin, l'arboriculture fruitière et, dans une moindre mesure, de nombreuses autres productions comme le maraîchage, la viande bovine, ovine, porcine et volaille. Alors que la production laitière abonde, il manque de cultures de fruits, légumes, céréales, légumes secs, charcuterie notamment pour approvisionner la restauration collective. L'accent étant mis sur les produits animaliers, cela s'opère au détriment du maraîchage et de l'horticulture.

Attentes vis-à-vis des PAT :

Le PAT, potentiellement envisagé à très long terme, permettrait :

- La coordination des initiatives déjà existantes,

- La coopération avec les villes dans le domaine de l'alimentation,
- Le développement d'une stratégie globale,
- La mise en relation plus forte entre les attentes de consommateurs locaux et l'agriculture pilatoise.

ACTIONS

Même si le Parc n'inclut pas l'alimentation dans ses objectifs énoncés dans la charte actuelle, de nombreux projets touchent à ce domaine de manière directe ou indirecte. Ainsi, plusieurs initiatives existent, parmi lesquelles :

- Des actions en faveur de l'agroécologie et la production biologique, qui mobilisent une personne du Parc à temps plein sur le sujet. L'objectif est d'avoir 40 % des exploitations et des surface labellisées agriculture biologique d'ici 2025, le nombre actuel s'élevant à environ 20 % des fermes et des surfaces
- Des actions pour la préservation de l'eau, un enjeu historique du territoire et indissociable de la question agricole. Le Parc appartient au réseau « Eau et bio » et obtient des bons résultats dans le domaine puisque l'eau est de bonne qualité ;
- Des actions d'éducation et de sensibilisation, notamment sur deux thématiques liées à



l'alimentation : la production laitière et la production fruitière ;

- Des engagements pour permettre le maintien des agriculteurs sur le territoire, avec comme objectif de conserver 80% des agriculteurs et toutes les exploitations d'ici 2025. De nombreuses politiques et moyens sont déployés sur le sujet comme à travers l'accompagnement des agriculteurs dans la préservation des espaces agricoles.

- La participation à des projets de recherche avec des partenaires pilotes comme dans le cadre du projet Terrae (Territoire d'agroécologie) avec l'ISARA, le suivi de programme du PSDR (SYAM)

- Un travail de réflexion avec des étudiants de Science Po Lyon en vue de recenser des initiatives d'alimentation de proximité sur le Parc et dans les Métropoles proches ainsi qu'un travail de benchmarking pour proposer des pistes d'actions propres au Parc.

- Lancement d'un stage en 2020 pour aller plus loin sur le sujet et proposer des pistes aux prochains élus du Parc.

Outre ces initiatives, le Parc est acteur dans le domaine de l'alimentation à travers deux projets phare du territoire auxquels il contribue. Premièrement, le projet « Terralim » qui a pour objectif l'augmentation de l'approvisionnement de la restauration collective en produits maraîchers, fruits et en légumes secs biologiques et locaux. Il s'agit ainsi de développer les produits locaux à un prix abordable, notamment pour les cantines. Pour cela, un état des lieux sur l'approvisionnement de l'agglomération stéphanoise en produits locaux et les initiatives en termes de circuits de proximité sera réalisé. De plus, ce projet œuvre au développement durable d'ateliers de production complémentaires

et à l'installation d'agriculteurs. Le projet est porté par le lycée horticole de Montravel Villars (42) et le Pôle Agroalimentaire Loire. Le Parc est un partenaire et soutien du projet : il participe à la coordination des actions et met à disposition ses données.

Deuxièmement, l'initiative de la plateforme stéphanoise « De la ferme aux quartiers », qui a répondu à l'appel à projet de Projet National pour l'Alimentation (PNA) de 2018 mais n'a pas été retenue. Cette association de paysans est soutenue politiquement et techniquement par le Parc. Elle vise à démocratiser l'accès aux produits locaux notamment en développant l'approvisionnement des consommateurs de l'agglomération avec des produits locaux de qualité (majoritairement issus de l'agriculture biologique) à des prix équitables. Elle est à l'origine du développement commercial d'une future coopérative territoriale, qui regroupe un total de 60 fermes, d'ateliers de transformation, des organisations de professionnels agricoles et 800 adhérents consommateurs. Cette initiative vise également à structurer les filières territoriales en créant des « filières territoriales circulaires et équitables ». A terme, l'idée est d'approvisionner localement la restauration collective et commerciale. Cette action s'inscrit pleinement dans la lignée d'un potentiel PAT et forme les prémices d'une réflexion territoriale sur ce sujet. Dans cette perspective, plusieurs axes sont mis en avant : l'approvisionnement de la restauration collective, le développement de magasins biologiques (Biocoop ou supérettes coopératives), la réduction du gaspillage alimentaire (par exemple avec la réutilisation des invendus par « La Fabuleuse cantine ») et la lutte contre la précarité alimentaire.



⤵ ACTEURS

A l'heure actuelle, le secteur de l'alimentation dans le territoire du Parc manque de coordination des acteurs qui œuvrent individuellement ou qui manquent d'intérêt pour ce sujet. Il existe un manque de volonté de se coordonner. Cependant, l'initiative « De la ferme aux quartiers » est un embryon de projet de PAT qui rassemble de multiples acteurs.

Au niveau des agglomérations, les choses ont bougé récemment. La Métropole lyonnaise s'est dotée d'un PAT, le PATLY, que le Parc essaie de suivre et Saint-Étienne Métropole a engagé un travail de définition d'une stratégie alimentaire de proximité : une classe entière d'étudiants d'IAE de Saint-Étienne est en train de travailler sur ce sujet. Un des acteurs essentiels difficiles à mobiliser sont ceux de l'agroalimentaire qui ont un poids considérable et dont les stratégies ne s'inscrivent pas forcément dans le développement des produits ou de l'approvisionnement locaux. Néanmoins, le Parc a déjà des liens avec de multiples acteurs, tout comme la Métropole de Saint-Étienne.

⤵ ANALYSE

⦿ Point(s) fort(s) :

Les projets déjà existants, source de liens et de réflexions communes ;

La mobilisation d'une personne à plein temps qui se dédie au sujet de l'agroécologie et la production biologique, domaine d'actions important du Parc.

⦿ A l'avenir :

La prochaine charte marquera probablement l'inscription du domaine de l'alimentation dans les priorités du Parc. Cela permettra ainsi d'officialiser l'engagement du Parc. L'accent est également mis sur des futures coopérations avec les villes pour se coordonner sur ces questions.

De plus, pour le projet « De la ferme aux quartiers », l'idée est de développer la coopération avec les collectivités territoriales pour transformer en profondeur et à grande échelle le territoire.

▶ PETIT PLUS

Les projets « De la ferme aux quartiers » et « Terralim » sont deux projets importants pour le Parc qui témoignent de l'engagement du Pilat dans ce domaine et de prémices de coopération et de coordination des acteurs portés par une réflexion commune sur les circuits de proximité.

¹ Parc-pilote du Projet « Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et dynamiques territoriales de transition alimentaire au sein du réseau des Parcs naturels régionaux » (lauréat du PNA 2018) mené avec RESOLIS